

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 16 - janvier 2026



**Entretien avec Claire-Line Vandestoc,  
responsable études et développement  
chez Adoma.**

*Pouvez-vous nous présenter brièvement Adoma et votre mission au sein de cette organisation ?*

Adoma est une société d'économie mixte, 1er opérateur national du logement accompagné (ou adapté) et acteur de **référence de l'hébergement**.  
Adoma propose des solutions logement et d'hébergement accompagnés dans plus de 600 sites

implantés sur tout le territoire (résidences sociales généralistes ou dédiées aux jeunes, pensions de famille, foyers de travailleurs migrants, centre d'hébergement, demande d'asile, ...).

Après plusieurs années sur le terrain dans le domaine du développement social, dans divers départements franciliens, puis au sein de la direction interrégionale d'Ile-de-France, j'ai intégré la Direction de la Gestion Locative et Sociale en qualité de responsable études et développement.

J'assure au sein du pôle Ingénierie sociale des missions de coordination, d'expertise et de conseil auprès des équipes de proximité.

*Depuis combien de temps collaborez-vous avec Cultures du Cœur ?*

Le partenariat entre le Groupe CDC Habitat et Cultures du Cœur a été formalisé en juillet 2021. Il a pour objectif de favoriser l'inclusion par la culture des locataires, des résidents et des hébergés.

Adoma, en tant que filiale de CDC Habitat, a l'opportunité de bénéficier de ce partenariat.

Ce rapprochement s'inscrit dans la continuité d'initiatives déjà menées depuis plusieurs années par des équipes de proximité, qui ont su tisser des liens avec les associations territoriales du réseau Cultures du Cœur à Toulouse ou en Seine-Saint-Denis, par exemple.

La structuration du partenariat au niveau national a permis de légitimer pleinement la pratique culturelle comme **un levier à part entière** de l'accompagnement. Nous avons pour ambition de favoriser son déploiement dans tous les territoires d'Adoma, afin que chacun puisse accéder à une offre culturelle de qualité.

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 16 - janvier 2026

*Pourriez-vous nous expliquer comment est née la collaboration entre Adoma et Cultures du Cœur ?*

La collaboration avec le réseau national Cultures du Cœur a été initiée par Samira CHACAL, responsable de la coordination du DSU chez CDC Habitat. Nous y avons été associés dès le début, ce qui nous a permis d'approfondir notre connaissance mutuelle et de poser les bases d'une coopération efficace.

Dès octobre 2021, les premiers webinaires organisés au niveau du Groupe ont réuni plusieurs dizaines de professionnels issus de toutes les entités. Ces temps d'échanges avaient pour double objectif de donner de la visibilité au partenariat et de clarifier les enjeux liés à la pratique culturelle. Ils ont également favorisé les premiers échanges inter-entités.

Le premier enjeu identifié a été d'**harmoniser le niveau de connaissance des professionnels** sur ce qu'est la pratique culturelle, afin qu'ils puissent, à leur tour, devenir des relais auprès des personnes accueillies.

Le second enjeu a consisté en la définition d'axes de travail, notamment en matière d'animation territoriale.

Pour cela, début 2022, un **diagnostic des besoins** a permis d'identifier les freins à la mise en œuvre de la pratique culturelle. Il a également mis en évidence des besoins communs : une meilleure connaissance des référents territoriaux de l'association et une prise en compte plus fine des réalités des équipes de proximité.

91 % des répondants ont déclaré que le partenariat pouvait répondre aux besoins de leurs territoires, tout en exprimant le souhait d'un appui dans les liens avec les associations territoriales.

La convention de partenariat a fait l'objet d'une large diffusion et un espace intranet dédié, accessible à tous les professionnels d'Adoma, a été créé.

“

*Pourriez-vous préciser quelles valeurs communes fondent le partenariat entre Adoma et Cultures du Cœur ?*

J'identifie quatre valeurs fondamentales partagées entre Adoma et Cultures du Cœur :

- La réduction des **inégalités**, en favorisant l'accès de tous aux droits auxquels ils peuvent prétendre, et en considérant le non-accès à la culture comme une forme de non-recours;
- L'**inclusion** sociale, en permettant à chacun d'être reconnu dans sa dignité et dans sa capacité à participer à la vie collective.
- La **participation**, en rendant chacun acteur de son parcours. En valorisant des compétences personnelles souvent peu mobilisées, nous encourageons l'expression, l'engagement et la créativité.
- Le **pouvoir d'agir**, en donnant aux personnes accueillies les moyens de s'impliquer et d'entrer en relation.

Ces valeurs communes fondent la légitimité et la richesse de ce partenariat, en cohérence avec notre mission sociale.

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 16- janvier 2026

“

Pourriez-vous préciser de quelles manières ces valeurs se traduisent concrètement dans vos actions ?

Les ambitions portées par Adoma - “ Accompagner encore mieux, au plus près des besoins des résidents et hébergés ”- trouvent leur traduction concrète dans les actions conduites au sein des résidences, dans le quartier et dans la ville.

Ces actions, individuelles et collectives, visent à favoriser l'autonomie des personnes accueillies et à les accompagner dans leur parcours vers une citoyenneté pleine et entière. Cela passe, entre autres, par la **reconnaissance** de la personne dans toutes ses dimensions.

La culture, dans ce cadre, constitue un levier particulièrement pertinent. Elle permet de créer des espaces de **convivialité**, de **cohésion**, de partage et de **vivre-ensemble**. À travers un projet artistique ou une sortie culturelle, les personnes peuvent expérimenter de nouvelles formes d'expression, dépasser leurs appréhensions et découvrir un champ des possibles parfois insoupçonné.

Ces expériences sont gratifiantes, tant pour les professionnels que pour les personnes accueillies. Elles renforcent le sentiment d'appartenance, valorisent les compétences personnelles tout en créant un climat apaisé au sein de la résidence.

C'est précisément dans cette dynamique que s'inscrit notre partenariat avec Cultures du Cœur : rendre la culture accessible à tous, comme un droit et un outil d'émancipation.

*Quelles ont été les motivations d'Adoma à s'engager dans ce partenariat ?*

Dans sa mission d'accompagnement des personnes accueillies, Adoma s'appuie sur un programme d'intervention structuré autour de cinq socles fondamentaux, dont l'un est dédié à la vie sociale et locale, la culture et les loisirs. Le champ culturel est donc pleinement intégré à notre démarche opérationnelle, au même titre que la prévention en santé, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le parcours résidentiel.

La démarche de développement social vise quant à elle à structurer un réseau partenarial local autour des résidences, indispensable à leur bon fonctionnement. Elle permet de mieux inscrire les structures et les personnes accueillies dans les dynamiques territoriales et les dispositifs locaux. La présence d'associations territoriales Cultures du Cœur répond à ce besoin, en favorisant la **création de liens et d'actions** concrètes à l'échelle locale.

En tant qu'habitants à part entière de la cité, les personnes accueillies doivent pouvoir accéder aux mêmes dispositifs que tout autre citoyen, dès lors que leur statut légal le permet. Or, de nombreuses études ont mis en évidence les **obstacles** que rencontrent les publics en situation de vulnérabilité pour accéder à la pratique culturelle.

Dans ce contexte, pouvoir s'appuyer sur un partenaire expert tel que Cultures du Cœur, reconnu pour son action en faveur de l'inclusion sociale par la culture, constitue une véritable opportunité.

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 16- janvier 2026



Ce partenariat nous apporte un cadre rassurant et **structurant** pour développer des actions culturelles de qualité, adaptées aux besoins de nos publics, tout en renforçant notre mission d'accompagnement.

Nous avons pu éprouver les effets **positifs** de la pratique culturelle sur les personnes, les professionnels et les artistes lors de la rétrospective de l'Été culturel 2024. Un moment fort où un groupe de participants composé d'adultes et d'enfants a pu témoigner et partager ses ressentis, enchantés d'avoir pris part à ce temps artistique mêlant le chant, la peinture et la danse (rétroussée de l'Été culturel 2024, le 17 janvier 2025 au siège d'Adoma).

**Pourriez-vous indiquer quelle importance conférez-vous à l'accès aux pratiques culturelles dans le cadre de votre mission sociale ?**

À travers notre partenariat avec Cultures du Cœur, nous avons mis en place des actions concrètes telles que l'animation de webinaires à destination des professionnels. Ces temps d'échange visent à promouvoir l'accès à la culture, à partager des réflexions et des retours d'expérience, pour démontrer la plus-value de la pratique culturelle dans l'accompagnement.

La pratique culturelle agit comme un **catalyseur** dans la relation entre les professionnels et les personnes accueillies en offrant un cadre convivial propice à la création de liens, à l'émergence de projets en commun. Elle apporte un nouveau regard sur les personnes accueillies.

Pour les bénéficiaires, ces espaces d'expression sont autant d'occasions de montrer ce dont ils sont capables, de s'approprier l'accompagnement proposé en devenant acteurs de leur parcours. C'est aussi un moyen de travailler un axe fondamental, celui de la santé globale— "être bien dans son corps et bien dans sa tête" (propos recueillis auprès d'une infirmière intervenant dans une structure d'hébergement).

Ainsi, la culture est un **levier puissant d'inclusion** et de **mieux-être**, qui s'intègre logiquement à notre démarche d'accompagnement.

*Pouvez-vous fournir quelques exemples de projets réalisés en partenariat avec Cultures du Cœur ?*

Un exemple emblématique est notre participation à l'Été culturel, un événement auquel nous contribuons chaque année depuis 2023. Ce projet a déjà bénéficié aux personnes accueillies et aux professionnels du logement et de l'hébergement accompagnés à Paris, dans le Val-d'Oise, à Ingré, à Saint-Jean-de-Braye ou encore à Gargenville.

Ce temps fort, collectif et fédérateur, réunit professionnels, artistes, enfants et adultes issus de dispositifs différents autour de la création d'un événement en commun. Grâce à l'accompagnement des artistes et à la coordination assurée par Cultures du Cœur, ces moments offrent un espace d'expression **inédit**. Ils permettent aux personnes accueillies de mobiliser des dimensions souvent peu sollicitées dans leur quotidien : le corps, la voix, l'imaginaire. C'est un véritable temps de lâcher-prise, de valorisation et de partage.

*Pourriez-vous décrire l'impact observé chez les résidents à la suite de ces actions culturelles ?*

Ces activités favorisent :

- L'estime de soi : en valorisant les talents et les savoir-faire ;
- La cohésion : les temps conviviaux partagés autour d'un projet culturel encouragent le soutien, le respect mutuel, l'empathie, dans une dynamique de vivre-ensemble ;
- Le rapport au corps : à travers des pratiques comme le théâtre, la danse, le sport ou la musique, les personnes renouent avec une autre forme de langage, accessible à tous ;
- La découverte de nouveaux domaines : ces activités offrent de nouvelles perspectives, stimulent la curiosité et révèlent des passions communes ;
- Le travail autour des émotions : apprendre à gérer ses émotions avant, pendant et après l'activité, à exprimer son ressenti ; à conserver une trace mémorielle de l'événement ;
- L'écho à l'histoire personnelle : en invitant à l'introspection, ces temps culturels offrent un espace pour se redécouvrir, se raconter et se reconnecter à soi-même.



CULTURES  
DU CŒUR

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 16 - janvier 2026

“

**Pourriez-vous évoquer un projet ou une action qui vous a particulièrement marquée ?**

Le projet qui m'a le plus marqué est la déclinaison de la ligne téléphonique **Allô l'artiste**, un dispositif original qui offre aux personnes accueillies la possibilité de devenir actrices du projet en l'animant à leur tour. Le format « *La parole est à vous* » constitue un outil **participatif** remarquable, alliant inclusion, expression personnelle et pouvoir d'agir. Il permet une écoute adaptée aux publics, qu'elle soit individuelle ou collective. Ce dispositif a rencontré un accueil très favorable au sein des pensions de famille, structures à taille humaine d'une vingtaine de logements, qui offrent un cadre de vie pérenne et convivial à des personnes ayant connu des parcours de vie complexes (personnes sans abri, en structure d'hébergement, ...). Alice Pauly, accompagnée de bénévoles de Cultures du Cœur, est venue présenter Allô l'artiste dans plusieurs pensions de famille franciliennes. Le format choisi était celui de l'écoute collective, suivi d'un temps d'échange où chacun — résidents comme professionnels — a pu partager son ressenti.

Ce dispositif a permis à deux résidents, l'un à Paris et l'autre à Massy, de se porter volontaires pour devenir artistes à leur tour. Cette prise d'initiative illustre parfaitement les valeurs de notre partenariat.

“

**Pourriez-vous indiquer, selon vous, quels sont les principaux atouts de cette collaboration ?**

Cette collaboration repose, selon moi, sur trois axes majeurs :

- Des valeurs communes fortes : le partenariat s'appuie sur des principes partagés tels que le pouvoir d'agir, la résilience et l'estime de soi. L'accès à la pratique culturelle est considéré comme un levier essentiel d'épanouissement, permettant aux personnes accueillies de passer du statut de demandeur à celui d'acteur à part entière de leur parcours ;
- Une coopération performante : ce partenariat se distingue par sa qualité et son efficacité. Il repose sur une écoute active, une capacité d'adaptation aux réalités de terrain, et une volonté commune de construire des actions concrètes et accessibles ;
- Une ambition forte au service des plus démunis .

# PAROLES D'ACTEURS

Numéro 16 - janvier 2026

“

**Pourriez-vous préciser quelles améliorations ou évolutions vous envisagez pour l'avenir du partenariat ?**

Plusieurs pistes d'évolution sont envisagées pour renforcer et enrichir le partenariat :

- Renforcer les synergies territoriales en encourageant davantage les dynamiques locales, en créant par exemple des temps spécifiques de partage d'expériences et de réflexions autour de projets portés en inter-entités ;
- Développer des outils méthodologiques : proposer des ressources pratiques pour accompagner les professionnels dans la mise en œuvre d'actions culturelles. Ces outils viseraient à lever les freins liés à l'appréhension ou au sentiment d'illégitimité que peuvent ressentir certains professionnels et à encourager l'engagement dans la pratique culturelle ;
- Poursuivre les rencontres entre professionnels et associations territoriales.

Cette démarche, menée en collaboration avec ma collègue Reine Matadi, qui accompagne les équipes de l'hébergement, vise à renforcer les liens et à faciliter la mise en œuvre de projets au plus près des besoins des publics.

**Pourriez-vous nous indiquer si des projets communs sont en préparation pour les prochains mois ?**

Oui, plusieurs projets sont actuellement en préparation :

- Le renouvellement de la convention nationale est en cours. Nous travaillons à l'élaboration de la prochaine version, en nous appuyant sur les retours des équipes ;
- Le renforcement des synergies territoriales constitue une priorité. Nous souhaitons favoriser les mises en lien entre les professionnels et les associations territoriales, à l'image de la dynamique initiée dans les Yvelines et qui s'est concrétisée par la participation de ce territoire à l'Été culturel 2025 ;
- Le développement des interactions inter-entités du Groupe est également envisagé, afin de créer une véritable transversalité dans les projets.

**Si vous deviez résumer votre partenariat avec Cultures du Cœur en trois mots, lesquels choisiriez-vous ?**

Si je devais résumer ce partenariat en trois mots, je choisirais :

- Une **vision commune** de la cohésion sociale, qui place la personne au cœur de l'accompagnement ;
- Une **coopération** performante et dynamique, illustrée par des webinaires, des témoignages, des retours d'expérience et des actions concrètes sur le terrain ;
- Une **ambition** forte et partagée, pour une meilleure inclusion des publics les plus fragiles, en mobilisant la culture comme levier d'émancipation et de transformation.

**Enfin, que diriez-vous à d'autres organisations qui hésitent à s'engager dans ce type de collaboration culturelle ?**

Intégrer un partenariat culturel représente une véritable plus-value, à plusieurs niveaux. C'est d'abord rejoindre un écosystème solidaire, fondé sur des valeurs fortes et porté par un réseau d'experts de la pratique culturelle. C'est mobiliser des axes d'intervention innovants, plus participatifs et inclusifs.

C'est aussi œuvrer à une démarche **valorisante** pour les professionnels du social, souvent confrontés à un quotidien exigeant et éprouvant. Ces temps culturels offrent des moments de respiration, de plaisir partagé, tout en poursuivant les objectifs d'accompagnement des personnes.

Enfin, dans un contexte sociétal difficile, où la parole des plus fragilisés peine à trouver sa place, la culture devient un **outil incontournable** pour redonner de la visibilité à ceux qui en sont privés.

*Propos recueillis par Céline Abisror et Sara Mazzelli.*

